

Communiqué de presse

Les Nations Unies réitèrent les principes fondamentaux d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance

Ouagadougou, le 2 octobre 2022 : Alors que la situation évolue rapidement au Burkina Faso, le système des Nations Unies réitère que son travail est guidé uniquement par les principes fondamentaux de **neutralité** et d'**impartialité** au service des peuples. Au Burkina Faso, les agences des Nations Unies sont au service de toute la population burkinabè.

« *Toute attaque contre les populations civiles est strictement interdite par la Déclaration Universelle des droits de l'homme et le droit international humanitaire. Toute action incitant à l'intolérance, à la violence et à la haine sont contraires à l'esprit de la Charte des Nations Unies* » a rappelé Madame Barbara Manzi, Coordinatrice Résidente des Nations Unies au Burkina Faso et Coordinatrice Humanitaire, en invitant « *à pratiquer la tolérance et le dialogue et à s'œuvrer pour un avenir de paix, d'unité, de stabilité et de progrès économique et social* ».

« *Le Burkina Faso a besoin de paix, de stabilité et d'unité pour assurer que les populations puissent avoir accès aux services essentiels, à la protection et aux moyens de subsistance* », a dit la Coordinatrice Résidente des Nations Unies au Burkina Faso et Coordinatrice Humanitaire.

Pour plus d'informations, prière contacter :

Mme Zeliya Tamboura, Cheffe du Centre d'Information des Nations Unies (CINU) Burkina Faso, zeliya.tamboura@un.org

Mme Gaia Paradiso, Chargée de Communication, Nations Unies, Burkina Faso, gaia.paradiso@un.org

